

HELIO BOULOUPARIS 2

Service de l'Energie

Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

1 ter rue Unger – Vallée du Tir

BP M2

98849 Nouméa Cedex

Nouméa, le 2 avril 2019

A l'attention de Monsieur Bastian Morvan

N/ réf. : 119024-2SSO

Objet : mise en service

Monsieur le Chef de Service,

Par le présent courrier et conformément à l'arrêté d'autorisation d'exploiter n°2017-793/GNC du 4 avril 2017, je vous informe que la centrale HELIO BOULOUPARIS 2 est mise en service depuis la production d'électricité délivrée au réseau en date du 30/03/2019.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Chef de Service, mes sincères salutations.



Stefan Sontheimer

Gérant Hélion Boulouparis 2